Repenser la valeur de l'eau

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
April 2024

QuÃ©bec espÃ¨re que la Loi instituant le Fonds bleu, entrÃ©e en vigueur en dÃ©but d'annÃ©e, changera les comportements de maniÃ¨re Ã mieux protÃ©ger la ressource essentielle qu'est l'eau. Mais ce n'est pas gagnÃ© d'avance, a constatÃ© le magazineÂ L'Ã‰picerieÂ Ã l'occasion de la JournÃ©e mondiale.

Depuis le 1er janvier, les entreprises quÃ©bÃ©coises qui prÃ©lÃ¨vent quotidiennement plus de 75 000 litres d'eau (l'Ã©quivalent d'une piscine creusÃ©e de 10 mÃ¨tres par 5) doivent verser des redevances plus importantes qu'auparavant au gouvernement provincial. Ces nouvelles redevances s'appliquent autant aux grandes industries, comme celles des pÃ¢tes et papiers ou les miniÃ¨res, qu'Ã l'industrie alimentaire. La production agricole, elle, n'est pas touchÃ©e. L'eau utilisÃ©e pour la production de viande ou de fruits et lÃ©gumes frais n'est pas assujettie Ã cette augmentation des redevances, mÃªme si le secteur agricole est l'un de ceux qui emploient le plus d'eau douce. Ce sont les embouteilleurs qui voient leurs redevances augmenter le plus, passant de 70 dollars CAN Ã 500 dollars par million de litres d'eau prÃ©levÃ©s. Pour 1 000 litres, cela revient Ã 0,50 dollar de redevances. Ã€ titre comparatif, au Danemark, la facture est de 12,50 dollars pour la mÃªme quantitÃ© d'eau, rappelle l'article. Des ONG comme Eau secours soulignent le progrÃ¨s que reprÃ©sente la nouvelle loi, mais jugent que c'est encore trop peu pour vÃ©ritablement repenser la marchandisation et l'utilisation de l'eau potable. Elles souhaitent que le gouvernement fixe des objectifs concrets de rÃ©duction des prÃ©lÃ¨vements et qu'il surveille davantage l'approvisionnement dans certaines rÃ©gions qui font face Ã des pÃ©riodes oÃ¹ la demande dÃ©passe la quantitÃ© d'eau disponible - des situations dites de stress hydrique.

Radio-Canada